Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE POITIERS

LYCEE JEAN MOULIN - MONTMORILLON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 AVRIL 2020

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 5

Date de transmission de la convocation aux membres : 31/03/2020

1ère convocation : non

2ème convocation : oui

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Présidence de : Th. AUDONNET

Secrétaire de séance : Th AUDONNET

LYCEE JEAN MOULIN
9, avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON Cedex

Tél : 05 49 91 00 02
Fax : 05 49 91 56 35
ce.0860028n@ac-poitiers.fr

Montmorillon, le 31/03/2020

CONVOCATION

Vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil d'Administration du lycée qui se tiendra

le jeudi 9 avril 2020
à 11 h 00 en salle d'étude collège

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Organisation administrative**
   1.1 Approbation du procès-verbal du CA du 11/02/2020

2. **Vie matérielle et financière**
   2.1 COFI 2019
   2.2 COFI Affectation des résultats 2019
   2.3 IMP
   2.4 Conventions et contrats
   2.5 Despécialisation de fonds
   2.6 Admission en non valeur

3. **Questions diverses**

Le Proviseur

Th. AUDONNET

Lycée Jean Moulin

86500 Montmorillon

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du JEUDI 9 AVRIL 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	AUDONNET Thierry	x						
	Proviseur ou principal adjoint	BRUNET Christophe	x						
	Gestionnaire	CHAIGNE David	x						
	C.P.E.	DANIAULT Pierre				LAVIGNE Isabelle/GUITTOUM Sihame			
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	VALKO Odile				Léonore MONCOND'HUY			
		WASZAK Reine-Marie							
	Groupement de communes	TABUTEAU Nathalie				JEAN Gisèle			
	Commune siège	ABREU Christelle				ROCHEREAU Isabelle			
PERSONNALITE QUALIFIEE		MORLAT Vincent							
		TRANCHANT Jérôme							
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	TOULISSE Valérie			X	BRESTEAU			
		LIGAUD Valérie			X				
		GOBIN Claire							
		YDIER Stéphanie							
		GUERINEAU Pascale							
		BAUDOIN Bénédicte							
		COUTURIER Marc							
	Personnels ASSTOS	FAIX David							
		LEGARDINIER Magali	x						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	ALADENISE David				DUPUITS Audrey			
		LEON Pascal			X	BOULOMMIER Karine			
		BOUSSEBATA Véronique				CAIRE Monique			
		BARDEAU Séverine							
		RICHER Cécile							
	Elèves	REFFAS Eliott			X	REEVES Harry			
		BOMBARD Emma			X	FOWLER Jahai			
		TRACTERE Gwendoline			X	NYIKEINE Rahann			
	CVL	GYURKOVICS Gaia			X				
		BERA Axel			X				
	Invité	LUBEIGT Benoit	x						

MEMBRES : 30 / QUORUM / 16

Lycée Jean Moulin
9, avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 Montmorillon Cedex

2019/2020

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 avril 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Préambule

La séance est ouverte à 11h05.

Présents : voir liste d'émargement.
M. AUDONNET assure le secrétariat de séance.

M. AUDONNET, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance, présente l'ordre du jour et précise qu'une question est ajoutée par les parents d'élèves en questions diverses :
L'ordre du jour est soumis au vote :

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I. Organisation administrative

I.1. Approbation du P.V. du C.A. Du 11/02/2020

M. AUDONNET demande si des remarques sont à apporter au compte rendu du dernier conseil d'administration puis le soumet au vote.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre
Le procès-verbal est approuvé.

II. Vie matérielle et financière

2.1 Compte financier 2019.

M. Audonnet cède la parole à l'agent comptable : M. Lubeigt, qui présente aux membres du conseil d'administration le compte financier 2019. Document en annexe présentation du compte financier)

Le résultat est de: 14 258.40 euros

Rapport de l'ordonnateur : voir document ci-joint en annexe.

Aucune question n'étant posée, M.AUDONNET propose le compte financier au vote, sans réserve. Les membres acceptent à l'unanimité et sans réserve l'arrêt des comptes.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

2.2 Affectation du résultat :

M. Audonnet propose d'affecter le résultat de chaque service, général et SRH, au service en question.

- 35 360.05 euros au service général
+ 49618.45 euros au service de restauration et d'hébergement.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité sans réserve.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

2.3 IMP :

M. Audonnet propose la répartition des IMP suivant le document ci-joint.
Cette proposition fait suite à la réunion du conseil pédagogique du jeudi 12 mars qui a validée cette proposition.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

2.4 Conventions et contrats :

M. AUDONNET cède la parole à M. CHAIGNE, gestionnaire pour présenter les conventions :

- Convention avec le lycée Victor Hugo :
  Adhésion au groupement de commande à compter du 01 janvier 2021 pour les produits suivants : Epicerie, conserves, boissons, produits laitiers et ovoproduits, Vérification gaz, électricité, monte-charges et efficacité des chaudières.
  Montant de l'adhésion : 200 €

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

- Avenant à la convention avec la communauté de communes de Vienne et Gartempe.
  Location du centre aquatique de Montmorillon les mercredi de 9 h à 10 h pour la période du 01 janvier au 13 juin 2020.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

- Convention Reliure-Gravure
  -Intervention de la graveuse Eva Loubrieu auprès des élèves de seconde option Arts plastiques durant 30 heures courant mars 2020. Le projet d 'un montant de 1800 € est financé par l'établissement et un Plan Education Jeunesse de la Région.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

2.5 Actes administratifs :

- Résidence d'artiste HIP-HOP RURALE :
  Participation aux frais de la résidence d'artiste HIP-HOP portée par le Lycée Jean-Marie BOULOUX qui se déroulera durant l'année scolaire 2020-2021.
  Montant de la participation : 1 500 €

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

- Voyage à Bordeaux
  Le CA autorise le remboursement de la totalité de la participation des familles d'un montant de 30 € pour le voyage annulé à Bordeaux prévu du 17 au 19 mars 2020.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

- Externalisation du marché de fourniture de matériel de cuisine:
  Dans un soucis d'uniformité et de continuité des travaux de réfection de cuisine et du self de l'établissement, le CA autorise d'externaliser à la société AXEINGENIERIE, déjà mandataire des travaux de gros œuvre pour un montant de 4 200 €
  La société établira le CCTP, le DPGF, assurera l'étude des offres, le suivi et la réception des travaux, le suivi et les levées des réserves jusqu'à la fin de l'année de parfaite achèvement.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

- Immersions en études supérieures
  Le CA autorise le remboursement des frais de transport et de restauration des lycéens lors des immersions pour une recherche d'orientation en études supérieures.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

2.5 Admission en non valeur :

Le CA accepte l'admission en non valeur de 150 € concernant les loyers impayés de l'assistant de langue anglaise qui restent irrécouvrables.

Vote : 4 pour 0 abstention 0 contre

2.6 DBM :

Le CA autorise le prélèvement sur fonds de roulement d'un montant total de
- 50000 € réparti comme suit :

- Véhicule utilitaire : 20 000 €
- Augmentation des crédits en électricité : 10 000 €
- Installation du système de protection vidéo : 20 000 €

III. Questions diverses

Mme Bardeau demande quelles conséquences financières pour l'établissement du confinement, en ce qui concerne le stock alimentation notamment. Y a-t-il eu des pertes ou les denrées alimentaires périssables ont elles été données à des associations ?

M. Audonnet précise qu'un inventaire sera effectué à la reprise et fera le bilan à ce moment-là en ce qui concerne les pertes. Pour information, avec l'autorisation des services de la Région, les denrées ont été données aux associations locales de Montmorillon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

La secrétaire,	**Le Président,**
Le secrétaire de séance	Le Président de séance
M. AUDONNET	Thierry AUDONNET

Ministère : Education Nationale

Académie :POITIERS
Exercice :2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
AVENUE JEAN MOULIN
BP 35
86501 MONTMORILLON CEDEX

Département : VIENNE
Pièce n°14
Edité le :17/02/20
Page :1

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
Fonds de roulement	86 229.45	105 643.56	124 619.03	151 671.60	151 067.56
Jours FdR	103	117	130	181	150
Besoin en Fonds de Roulement	-9 327.94	-94 915.05	-7 991.08	-19 275.11	-19 724.60
Trésorerie	95 557.39	200 558.61	132 610.11	170 946.71	170 792.16
Jours de Trésorerie	114	222	138	205	170
Taux moyen de charges à payer (%)	0.00	19.84	0.00	0.00	0.13
Taux de non recouvrement (%)	4.88	5.36	2.91	3.16	2.60

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 1				
1022 - CONTP.FIN.ACT.MAD.EPLE.REGION	115.41	346.32	0.00	230.91
10681 - AUTRES RESERVES ETABLISSEMENT	0.00	155 129.10	0.00	155 129.10
10687 - AUT.RESERV.SERV.RESTAU-HEBERGT	3 326.82	3 326.82	0.00	0.00
120 - RESULTAT EXERCICE (EXCEDENT)	393 202.82	393 371.80	0.00	168.98
1311 - SUBV.INVESTISSEMENT ETAT	0.00	800.00	0.00	800.00
1313 - SUBV.INVESTISS.DEPARTEMENT	0.00	5 212.15	0.00	5 212.15
138 - AUTRES SUBV.INVESTISS.RECUES	0.00	153.00	0.00	153.00
139 - SUBV.INVESTISS.CPTE.RESULTAT	6 165.15	0.00	6 165.15	0.00
Total de la classe : 1	**402 810.20**	**558 339.19**	**6 165.15**	**161 694.14**

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 2				
215 - INSTALL TECHN.MAT.OUTILLAGES	82 138.16	63 595.20	18 542.96	0.00
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORM	28 572.93	22 317.44	6 255.49	0.00
2184 - MOBILIER	1 981.84	1 981.84	0.00	0.00
2815 - AMORT.INSTAL.TEC.MAT.IND.OUT	63 595.20	79 721.98	0.00	16 126.78
2818 - AMORT.AUTRES.IMMOBIL.CORP.	24 299.28	28 509.52	0.00	4 210.24
Total de la classe : 2	**200 587.41**	**196 125.98**	**24 798.45**	**20 337.02**

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 4				
4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS	243 618.99	243 618.99	0.00	0.00
4042 - FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	1 918.80	1 918.80	0.00	0.00
4081 - FOUR.FACT.NON PARVENUES	0.00	488.00	0.00	488.00
4091 - FOURNISS.DEBIT AV.ET ACPT/COMM	36 622.04	29 878.34	6 743.70	0.00
41110 - FAMILLES FRAIS SCOL.EX ANT	4 119.23	4 119.23	0.00	0.00
41120 - FAMILLES FRAIS SCOL. EX.COUR.	143 410.53	140 470.91	2 939.62	0.00
41180 - FAM-PARTICIP VOYAGES EX. COUR.	42 093.00	42 093.00	0.00	0.00
4160 - CONTENTIEUX HUISSIER	1 701.24	518.53	1 182.71	0.00
4162 - SURENDETTEMENT	735.41	38.71	696.70	0.00
41910 - AVANCES FAMILLES SRH	633.12	703.06	0.00	69.94
41911 - AVANCES FAMILLES PRLVMT	67 060.00	67 060.00	0.00	0.00
4191Arth - Avance famille arthur	23 027.00	23 027.00	0.00	0.00
4191DIVE - AVANCE FAMILLE DIVERS VOYAGES	469.00	469.00	0.00	0.00
4191ESP - avance voyage espagne	20 275.00	20 275.00	0.00	0.00
4191ITA - avance famille italie	0.00	11 260.00	0.00	11 260.00
41920 - AVANCES COMMENSAUX	71.41	71.41	0.00	0.00
421 - PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	2 095.86	2 095.86	0.00	0.00
431 - SECURITE SOCIALE	478.47	478.47	0.00	0.00
437 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	288.18	288.18	0.00	0.00
441120 - SUBV.ETAT BOURSES ET PRIMES	22 484.00	22 484.00	0.00	0.00

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
441132 - SUB ETAT GLOB - MANUELS SCOL	5 276.86	5 276.86	0.00	0.00
441133 - SUB ETAT GLOB - REPRO	587.40	587.40	0.00	0.00
441134 - SUB ETAT GLOB - CARNET CORR	719.88	719.88	0.00	0.00
441160 - SUBV ETAT PROG 230 FONDS SOCIA	2 884.33	2 884.33	0.00	0.00
441220 - SUBV.FONCT COLL RATTACHEMENT	129 567.00	129 567.00	0.00	0.00
441280 - AUTRES SUBV COLL RATT EX ANT	262.50	262.50	0.00	0.00
441281 - AUTRES SUBV COLL RATT EX COURA	11 089.82	11 089.82	0.00	0.00
44141CUI - SUBV EP ASP CONTRATS AIDES	2 862.51	2 862.51	0.00	0.00
441912 - AV SUB.ETAT BOURSES PRIMES	22 388.00	22 560.95	0.00	172.95
441913 - AV SUB.ETAT PROG.141 EN.SCO.2	6 584.14	10 813.41	0.00	4 229.27
441916 - AV SUB.ETAT PROG.230 VIE ELEV	2 884.33	12 587.93	0.00	9 703.60
441918 - AV AUTRES SUBVENTIONS ETAT	0.00	2 310.00	0.00	2 310.00
4419280 - AV AUTRES SUBV CTR	11 387.32	11 790.92	0.00	403.60
441941CUI - AV SUBV EP ASP C.U.I	2 862.51	5 512.48	0.00	2 649.97
46310 - O.REC.A RECOUVRER EX.ANT	8 295.65	8 295.65	0.00	0.00
46320 - O REC A RECOUVRER EX COUR	129.90	129.90	0.00	0.00
46321 - O REC A RECOU - CONTRIB ETAB	126.51	126.51	0.00	0.00
4662 - MANDATS A PAYER	117 128.62	117 128.62	0.00	0.00
4663 - VIREMENTS A REIMPUTER	294.79	294.79	0.00	0.00
46640 - EXCT VERS FAMILLES A REMB	1 548.50	1 548.50	0.00	0.00
46641 - EXCT SUR PRVT A REMB	1 952.25	1 952.25	0.00	0.00

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
46780 - DONS	2 205.00	2 205.00	0.00	0.00
4715ve - recettes régisseur à verifier	64 178.55	64 178.55	0.00	0.00
47180 - AUTRES RECETTES A CLASSER	710.29	710.29	0.00	0.00
47211 - DAO - PLVMT - CHQ TRESOR	2 868.51	2 868.51	0.00	0.00
47230 - DEPENSES REGISSEURS A VERIFIER	50.32	50.32	0.00	0.00
4723ve - dépense régisseur à vérifier	127.20	127.20	0.00	0.00
47282 - BOURSES A PAYER	735.41	735.41	0.00	0.00
Total de la classe : 4	**1 010 809.38**	**1 030 533.98**	**11 562.73**	**31 287.33**

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 5				
5112 - CHEQUES BANCAIRES ENCAISSEMENT	63 980.82	50 841.50	13 139.32	0.00
5116 - PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES	103 732.01	92 777.80	10 954.21	0.00
51170 - EFFETS IMPAYES - CHEQUES	309.00	309.00	0.00	0.00
51171 - EFFETS IMPAYES - PRELEVEMENTS	312.82	312.82	0.00	0.00
51510 - TRESOR	572 208.08	338 003.22	234 204.86	0.00
5159 - TRESOR REGLTS EN COURS TRAITMT	332 966.84	420 522.01	0.00	87 555.17
5310 - CAISSE	476.14	427.20	48.94	0.00
5430 - REGIE D'AVANCE COLLEGE	127.20	127.20	0.00	0.00
543ANGL - REGIE TEMP VOYAGE ANGLETERRE	500.00	500.00	0.00	0.00
543ESPAGNE - REGIE TEMP VOYAGE ESPAGNE	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00
543re - régie d'avance	127.20	127.20	0.00	0.00
5450 - REGIE DE RECETTES COLLEGE	0.00	0.00	0.00	0.00
545re - régie de recette	64 178.55	64 178.55	0.00	0.00
581 - VIREMENTS INTERNES OP.D'ORDRE	4 130.34	4 130.34	0.00	0.00
585 - VIREMENTS INTERNES DE FONDS	4 182.43	4 182.43	0.00	0.00
Total de la classe : 5	**1 148 231.43**	**977 439.27**	**258 347.33**	**87 555.17**

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 6				
6061 - FOURN.NON STOCKA.(EAU/ENERGIE)	83.30	83.30	0.00	0.00
6062 - MANUELS SCOLAIRES	5 276.86	5 276.86	0.00	0.00
6064 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	719.88	719.88	0.00	0.00
6066 - INFIRMERIE ET PRODUITS PHARM.	7.03	7.03	0.00	0.00
6067 - FOURNITURES ET MATERIEL ENS.	27 395.23	27 395.23	0.00	0.00
6111 - SOUS TRAITANCE-RESTAU-HEBERGT	323.90	323.90	0.00	0.00
6112 - SS.TRAIT.DIV.PREST.ENTRETIEN	0.00	0.00	0.00	0.00
6113 - SOUS TRAITANCE-VOYAGES	12 219.34	12 219.34	0.00	0.00
6118 - SOUS TRAITANCE-AUT.ACTIVITES	6.00	6.00	0.00	0.00
613 - LOCATIONS	320.00	320.00	0.00	0.00
615 - ENTRETIEN REPARATION	2 303.63	2 303.63	0.00	0.00
6186 - BIBLIOTHEQUE DES ELEVES	1 041.91	1 041.91	0.00	0.00
623 - PUB.PUBLICATIONS RELTS.PUB	198.00	198.00	0.00	0.00
6245 - VOYAGES ETUDES/VISITES/SORTIES	41 960.94	41 960.94	0.00	0.00
6248 - TRANSPORTS DIVERS	25.30	25.30	0.00	0.00
627 - SERVICES BANCAIRES	2.00	2.00	0.00	0.00
6284 - SORTIES PEDAGO(HORS TRANSPORT)	5 997.05	5 997.05	0.00	0.00
6285 - HEBERGEMENTS (STAGE)	143 738.33	143 738.33	0.00	0.00
6288 - AUTRES CHARGES EXT.DIVERSES	278.90	278.90	0.00	0.00
6445 - REMUNERATIONS CONT.AIDES	2 095.86	2 095.86	0.00	0.00

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
6451 - COTISATIONS URSSAF	478.47	478.47	0.00	0.00
6453 - COTIS. CAISSES.RETRAITE ET PC	182.55	182.55	0.00	0.00
6454 - COTISATIONS ASS.CHOMAGE	105.63	105.63	0.00	0.00
6516 - DROITS D'AUTEUR ET REPROD.	587.40	587.40	0.00	0.00
6561 - TRANSFERT AUX EPLE	80 903.97	80 903.97	0.00	0.00
6571 - BOURSES NAT.ETUDES-EQUIPT-QUAL	22 388.00	22 388.00	0.00	0.00
6576 - AIDE SOCIALE AUX ELEVES	8 464.33	8 464.33	0.00	0.00
6578 - AUTRES CHARGES SPECIFIQUES	5 372.32	5 372.32	0.00	0.00
6811 - DOT.AMORT.IMMOBILISATIONS	1 261.19	1 261.19	0.00	0.00
Total de la classe : 6	**363 737.32**	**363 737.32**	**0.00**	**0.00**

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 7				
7062 - PROD.RESTAUR.SCOL.ET HEBERGT	143 360.14	143 360.14	0.00	0.00
7067 - CONTRIBUTION PARTICIPANTS	42 093.00	42 093.00	0.00	0.00
7088 - AUTRES PRODUITS ACTIV.ANNEXES	68.90	68.90	0.00	0.00
7411 - SUBVENTIONS.MINIS.EDUC.NAT	31 856.47	31 856.47	0.00	0.00
7443 - SUBVENTIONS DEPARTEMENT	140 919.32	140 919.32	0.00	0.00
7445 - SUBVENTIONS A.S.P.	2 862.51	2 862.51	0.00	0.00
7468 - AUTRES DONS ET LEGS	2 205.00	2 205.00	0.00	0.00
776 - PROD.NEUTRALISATION AMORTISS.	115.41	115.41	0.00	0.00
778 - AUTRES PRODUITS EXCEPT.	279.19	279.19	0.00	0.00
Total de la classe : 7	**363 759.94**	**363 759.94**	**0.00**	**0.00**

Ministère : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2019

Etablissement : 0860031S
COLLEGE J.MOULIN MONTMORILLON
B.P 35
AVENUE JEAN MOULIN
86501 MONTMORILLON CEDEX

DEPARTEMENT : VIENNE
Edité le : 16/03/20

Balance

(Total)

	Total débit	Total Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Classe : 8				
890 - BILAN D'OUVERTURE	378 318.05	378 318.05	0.00	0.00
Total de la classe : 8	**378 318.05**	**378 318.05**	**0.00**	**0.00**
Total général	**3 868 253.73**	**3 868 253.73**	**300 873.66**	**300 873.66**

RAPPORT
de l'Ordonnateur et du Gestionnaire

COMPTE FINANCIER
Cité scolaire Jean MOULIN
de MONTMORILLON

EXERCICE 2019

L'Ordonnateur

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : LA CITE SCOLAIRE

I/ LES CHIFFRES CLES

Les effectifs 2019

II/ LES RECETTES DE LA CITE SCOLAIRE

1. ***Les dotations de fonctionnement (DGF)***
2. ***Les crédits globalisés***
3. ***Les recettes du SRH***
4. ***Les ressources propres***
5. ***Les autres ressources spécifiques***

III / LES CHARGES DE LA CITE SCOLAIRE

1. ***Les charges incompressibles***

a) *La viabilisation*
b) *L'entretien et les autres charges de fonctionnement*

2. ***Les charges du Service Restauration et Hébergement (S.R.H)***

CHAPITRE 2 : LE BUDGET DU COLLEGE JEAN MOULIN

I/ LES RECETTES

II/ LES DEPENSES

CHAPITRE 3 : LE BUDGET LYCEE JEAN MOULIN

I/ LES RECETTES (SERVICES GENERAL ET SPECIAUX)

II/ LES DEPENSES

CHAPITRE 1 : LA CITE SCOLAIRE

I/ LES CHIFFRES CLES

Les effectifs 2019

L'effectif global de la Cité scolaire augmente de 26 élèves sur 2019.

- Effectif du **collège** en hausse (10 élèves en moins) > **369** élèves au lieu de 359 ;
- Effectif du **lycée** en hausse (16 élèves en plus) > **559** élèves et étudiants au lieu de 543 (BTS compris).

Au total, la cité scolaire héberge en son sein **928** élèves soit une augmentation de 26 élèves par rapport à l'année scolaire 2017-2018.

Catégorie	
D-P	
DP Lycée	392
DP Collège	333
Sous-total	725
Internes	
Lycée	105
Externes	
Lycée	62
Collège	36
Sous-total	98
Total effectifs	928

830 élèves demi-pensionnaires ou internes soit 89.4% des élèves et étudiants.

II / LES RECETTES DE LA CITE SCOLAIRE

Les produits de la cité scolaire ont diverses origines :

- Les subventions des collectivités de rattachement (DGF, dotations spécifiques…)
- Les subventions de l'Etat (bourses, crédits globalisés, fonds sociaux…)
- Les ressources propres aux établissements (recettes du service annexe d'hébergement, loyers des logements, contribution entre services…)
- Les autres ressources spécifiques comme la taxe d'apprentissage.

1. Les dotations de fonctionnement (DGF)

Le montant global de la DGF « Cité scolaire » s'élève à **349 767€.**

Plus spécifiquement, la dotation de fonctionnement (DGF) 2019 attribuée pour le collège (subvention du Conseil Départemental) est supérieure à l'année passée et s'élève à **129 567€** (+8,8%). Elle représente **environ 37% de la DGF globale.**

Quant à la DGF 2019 attribuée pour le lycée (subvention du Conseil Régional), elle s'élève à **220 200€**, soit une baisse de **5% (11 589€)** par rapport à celle de 2018.

La **DGF lycée** représente **63% de la DGF globale.**

2. Les crédits globalisés

En mai 2018, l'Etat a affecté des crédits pour les deux établissements :

- 6 800 € pour le collège (10 120,34 € lié à la dotation complémentaire pour l'achat de manuels scolaires avaient été attribués en 2017) ;
- 900 € pour le lycée (1250 € avaient été attribués en 2017).

3. Les recettes du SRH

Les recettes de l'exercice 2018 qui s'élèvent à **486 660,36 €** ont été légèrement supérieures de 9 749,36 € par rapport à l'année antérieure du fait de l'augmentation des effectifs.

Les recettes du SRH sont composées des :

- *Recettes des familles et commensaux sur forfaits (produits scolaires)*

  - *Sur* la base de 725 DP et de 105 internes **: 455 700,69 €** (Lycée : 312 793,37 € + collège : 142 907,32 €).

  On observe une hausse des recettes de 9 512,18 € par le fait que les élèves mangent majoritairement 5 jours au lieu de 4 jours. Nous avons aussi très peu d'externes.

  - La recette des commensaux est de 25 164,78 € (+ 5 484,78 € / prévisionnel) Due à une hausse de fréquentation des commensaux ainsi que de leur indice de rémunération.

- *Autres recettes*

  - La vente des cartes (1 133,50 € au lieu des 200 € prévus initialement)
  - Un nombre de repas extérieurs vendus de 1 113,13 € et des nuitées de commensaux qui rapportent aussi 2 750 €.

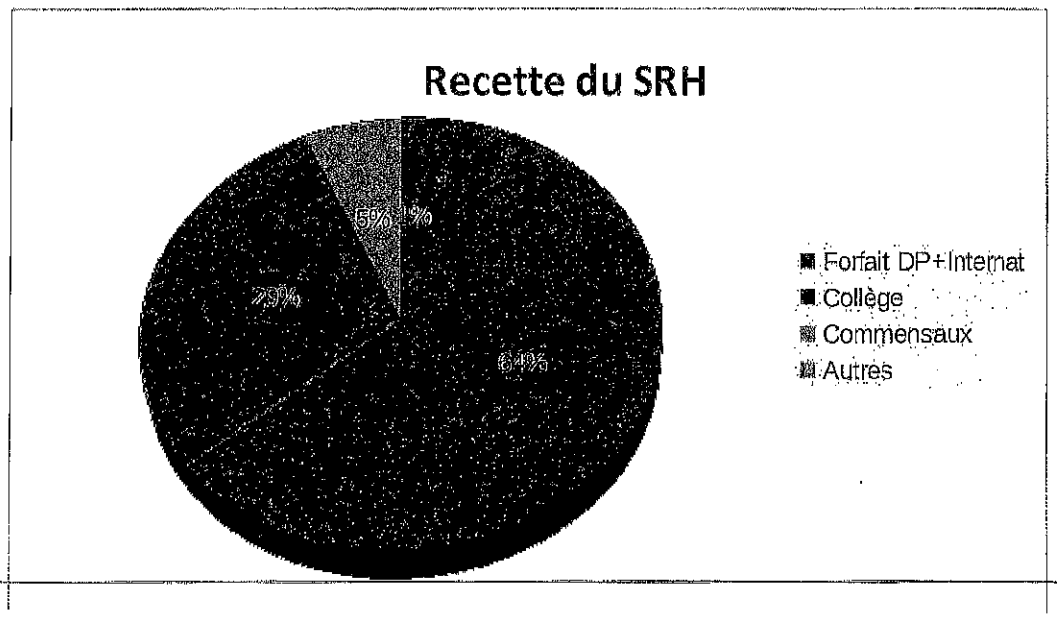

4. Les ressources propres

4 des logements de fonction sont loués par convention à titre d'occupation précaire. Les recettes correspondantes s'élèvent à 9 058 €.

5. Les autres ressources spécifiques

La taxe d'apprentissage pour les besoins des enseignements du tertiaire a été utilisée pour financer :

- Déplacement professionnel des enseignants et frais de stage : 102,20 €.
- Des achats de petit matériel et des visites d'entreprise ont été réalisés à titre pédagogique.

III / LES CHARGES DE LA CITE SCOLAIRE

L'évaluation globale des charges communes au sein de la cité scolaire est une étape préliminaire indispensable à la construction des budgets respectifs du collège et du lycée.

En effet, elle permet de déterminer les contributions respectives de chaque établissement aux charges incompressibles de fonctionnement de la cité scolaire.

1. Les charges incompressibles

a) La viabilisation

Le montant annuel des charges de viabilisation (eau, électricité, gaz) de la cité scolaire pour l'année 2019 s'élève à **144 391,48 €**, soit une baisse d'environ 10% (15 608,52€) par rapport aux crédits ouverts au budget et une hausse d'environ 13 123,88 € par rapport à 2018. Cette hausse par rapport à 2018 se justifie principalement pour prix du gaz exorbitant lors de la renégociation du contrat de fournisseur en début d'année 2019 et à une mise en chauffe des bâtiments plus longue dans la durée. Pour l'électricité, nous avons observé une hausse des consommations en fin d'année avec le chauffage électrique des modulables installés lors des travaux du pôle SVT. Nous continuons à faire baisser les dépenses en installant des luminaires LED et des détecteurs de mouvement plutôt que les interrupteurs.

b) L'entretien et les autres charges de fonctionnement

Les crédits ouverts initiaux au service ALO pour l'exercice primitif 2019 étaient de 180 700 € ; ils incluent notamment la prise en charge des contrats obligatoires d'entretien et de vérification des diverses installations (chaufferie, vérification des ascenseurs et monte-charges, vérification des installations électriques, des extincteurs etc.) ainsi que les fournitures administratives et les produits d'entretien. Les dépenses finales sont stables et de **138 245.69 €** (- 887,90 / 2018).

Cette stabilité se justifie par la renégociation des contrats par le gestionnaire et d'une gestion minutieuse des achats. Les travaux des grosses réfections des bâtiments (Pôle SVT, toiture…) sont aussi pris en charge par les services de la Région et la réfection des salles de classe ainsi que des appartements est réalisé par nos agents. Il est a noté que la sécurisation des bâtiments s'est poursuivie cette année avec l'achat de fermeture électronique supplémentaire.

2. Les charges du Service Restauration et Hébergement (S.R.H)

Le service restauration et d'hébergement doit équilibrer toutes ses dépenses à l'aide de ses propres ressources, les dépenses sont donc identiques ou inférieures aux recettes et s'élèvent à **437 041,91 €** (+ 7 338,83 € / 2018).

Le crédit nourriture a été calculé en déduisant des recettes la participation des familles et de l'ensemble des convives aux frais de personnels (taux fixé à 22.50% par la Région).

Cette année, le Conseil Régional a décidé de laisser la cotisation au Fonds Commun du Service Annexe d'Hébergement (taux fixé à 0.50%) aux établissements scolaires.

Les taux de contribution aux charges communes votés au CA sont les suivants :

- 32% pour les internes
- 15% pour les DP

Le montant total de la contribution aux charges communes s'élève donc à **56 019,44 €**, sans tenir compte des charges identifiables de fonctionnement propres au SRH (41 170,57 €).

Le montant final du crédit nourriture est donc de **232 086,98 €**, soit environ 53% du service.

Le prix de revient moyen annuel d'un repas (midi et soir) est de 2,09 € comme estimé au budget (prix des denrées dans l'assiette de chaque convive). En 2018, il était de 2,05€. L'effort est à accentuer sur les produits bio et locaux de l'association Mont'plateau.

Les autres dépenses du SRH correspondent à des charges incompressibles de fonctionnement.

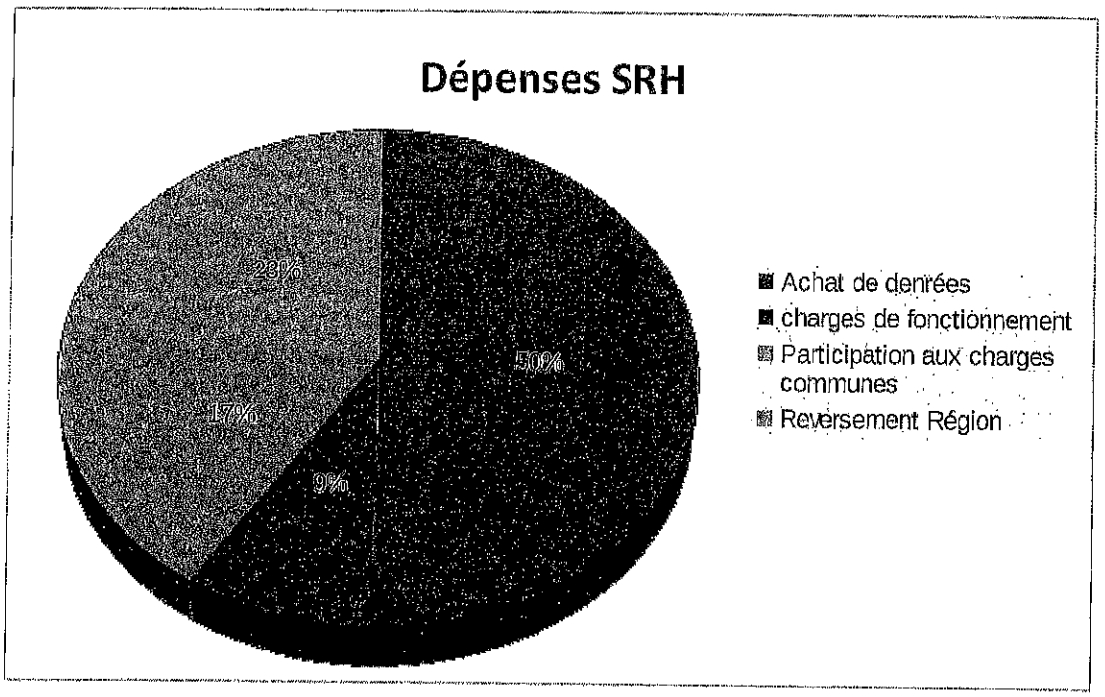

CHAPITRE 2 : LE BUDGET DU COLLEGE JEAN MOULIN

I/ LES RECETTES

Les recettes du collège sont constituées par :

- Des ressources propres (Participation des familles aux voyages…)
- Des subventions d'Etat : bourses, crédits globalisés et fonds social collégien
- Des subventions de la collectivité publique de rattachement : dotation de fonctionnement de **129 567 €** + dotation collège au cinéma de 400 €
- des aides financières de l'ASP (Agence de Service de Paiement) attachées à la gestion des contrats uniques d'insertion
- Des droits constatés des demi-pensions (143 150,09 €).

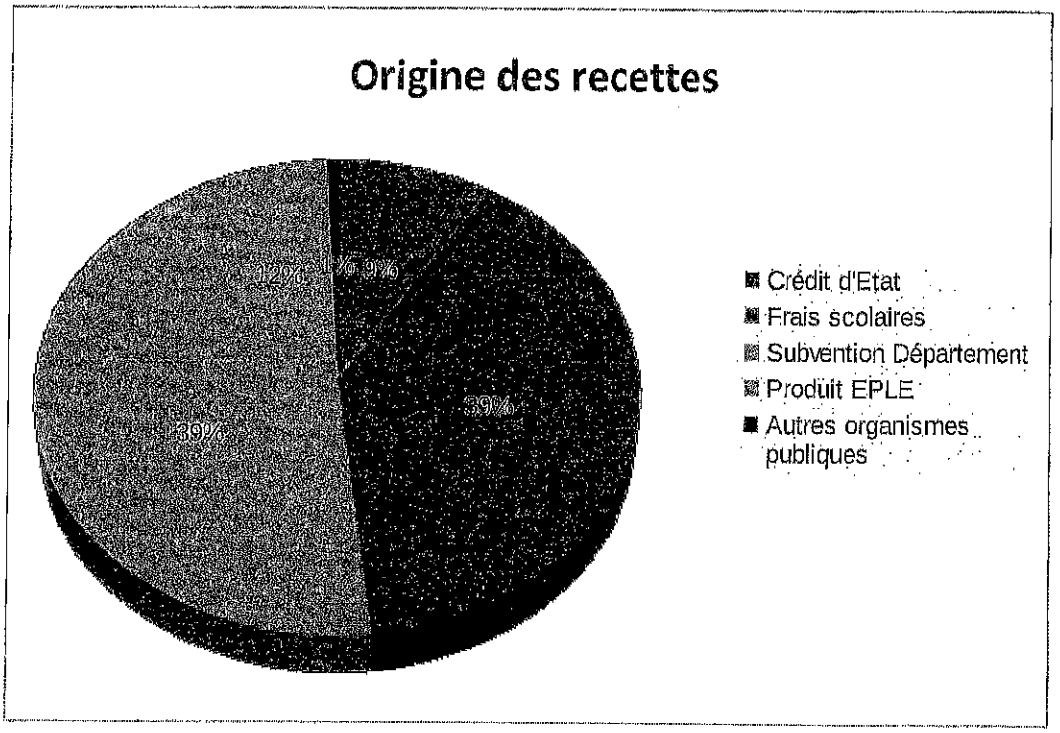

I/ LES DEPENSES

1. *Les services généraux*

- La contribution du collège aux charges de la cité scolaire inscrite au service Administration et Logistique (ALO) : celle-ci s'élève à **80 661,47 €** (+ 13 142,28 € / 2018) et correspond à environ 37% des charges communes du service administration et logistique du lycée auxquelles on a retiré les charges propres du lycée (amortissements, frais du groupement comptable, et travaux des appartements) mais surtout les 56 019,44 € des charges communes affectés au SRH.

- Les dépenses pédagogiques (Activités pédagogiques) pour l'exercice 2019 sont de l'ordre de 98 106,77 € (+ 39 437,40 € / 2018) alors que les crédits initialement ouverts étaient estimés à 83 870,71 €. Certains projets initialement prévus n'ont pas été réalisés (Projet Arts). Les crédits globalisés affectés aux manuels scolaires ont été plus utilisés cette année du fait du renouvellement et réassortiment liés aux effectifs des élèves.
  Ces dépenses se justifient par les projets de l'établissement (visite de l'abbaye de Saint Savin, collège au cinéma et aussi le projet « Oradour » en histoire géographie). Nos collégiens ont aussi participé à, un voyage à Nantes, une sortie au Puy du fou avec la classe ULIS, un voyage en Espagne et un voyage pluridisciplinaire en Angleterre sur les traces d'Arthur.
  Le stage des 4ème au CPA de Lathus a de nouveau eu lieu pour un coût de 2 110 €.
  L'établissement a financé à hauteur de 776,96 € le matériel de technologie.
  Les collégiens de 6ème et 5ème pratiquent la natation qui reste au programme scolaire pour un montant de 1 120 €.
  Ils participent aussi à des projets culturels comme le collège au cinéma pour 3712,20 € ou la sortie à Oiron pour 1 138 €.
  Au niveau mobilier, l'établissement a investi dans des sièges mobiles avec tablettes au niveau d'une classe d'anglais.
  Au niveau informatique, L'établissement s'est doté de vidéoprojecteur ainsi que d'une nouvelle classe mobile.
  Les charges générales (ALO) correspondent principalement au reversement des charges communes pour le lycée pour un montant total de 80 661,47 €.

- Les crédits d'Etat ont été utilités de la manière suivante :

  - 587,40 € en droits de reprographie.
  - 719,88 € en carnets de correspondance
  - 5 276,86 € pour le renouvellement des manuels scolaires.

- Les crédits d'Etat affectés aux fonds sociaux ont été utilisés à hauteur de 2 884,33€.
- Les contrats aidés : un contrat de ce type s'est terminé en cours d'exercice et a représenté 2 862,51 €.

2. *Les services spéciaux*

- Le montant des bourses nationales est de 22 292 € et augmente de 2 889 €. Pour information 26% des collégiens sont boursiers.

3 - Les immobilisations au patrimoine (1 918,80 €)

Financés sur fonds propres, ont été inscrits au patrimoine de l'établissement le matériel suivant :

- 1 classe mobile

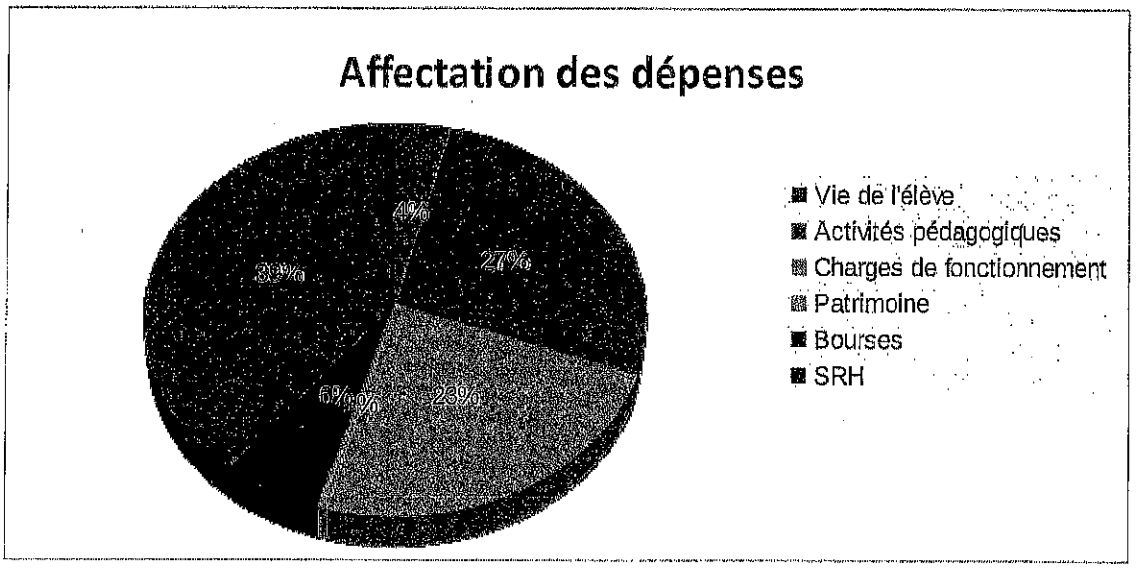

4. Les Décisions Budgétaires Modificatrices

L'établissement a réalisé 3 DBM dont un prélèvement sur fonds de roulement.

- DBM 1 : 50 000 € pour le financement de classe mobile et d'informatique

CHAPITRE 3 : LE BUDGET DU LYCEE JEAN MOULIN

I/ LES RECETTES (SERVICES GENERAUX ET SPECIAUX)

Les recettes sont constituées par :

- Des ressources propres : loyers de quatre logements attribués à titre précaire, dotation du CFA, de la participation SRH aux charges communes, participation des familles aux voyages…

- Le SRH **(486 660,80 € ; + 9 749,36 € / 2018)**

- Des subventions d'Etat : bourses, crédits globalisés, fonds social pour un montant total de 109 294 €.

- Des subventions de la collectivité publique de rattachement :

  - **Dotation de fonctionnement de la Région** de **220 200 €** en baisse de **5%** par rapport à la DGF 2018.
  - **Fonds Social Régional** de 4 266,49 € attribués aux familles pour 2019 compte tenu de la stabilité de l'attribution (5 933 €) de la part de la Région.
  - **Orientation des élèves :**
    - Pass'en Sup : 603 € sur la dotation de 4000€
  - **Aide aux voyages** à hauteur de 13 780 €.
  - **Achat de matériel** : pour 38 977,22 €
  - **Projets (résidence d'artiste, PJE…)** pour un montant de 10 152,43 €.

- La contribution du collège aux charges communes de la cité scolaire de **80 661,47 €**

- La taxe d'apprentissage :

  Nous avons dépensé 18 028,31 €, principalement en matériel informatique.

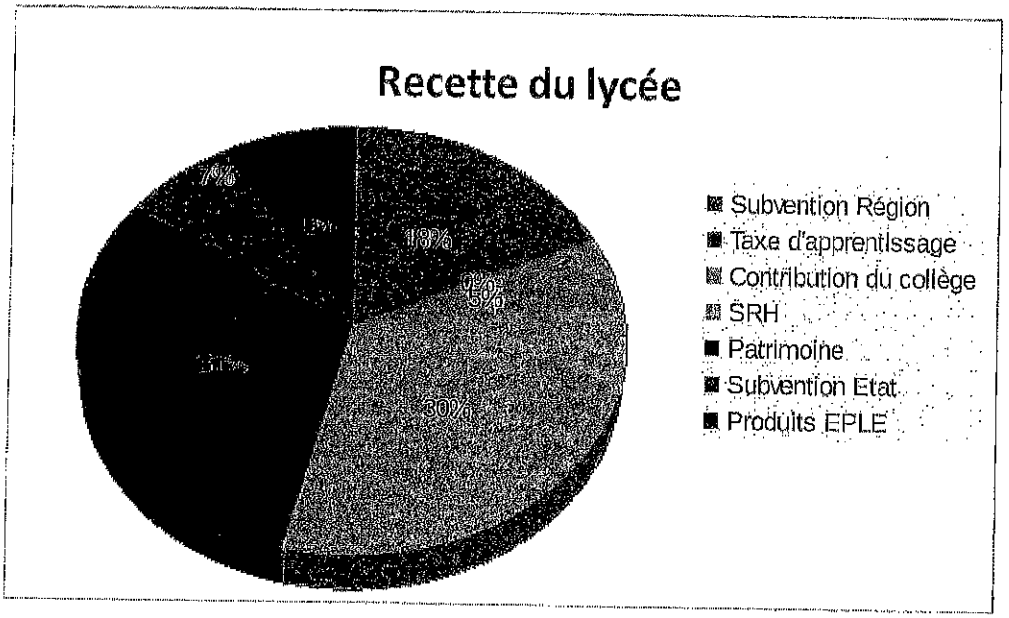

II/ LES DEPENSES

1- Les services généraux

- Les dépenses pédagogiques (Activités Pédagogiques) sont de 203 641,08 € alors que les crédits ouverts pour l'exercice 2019 étaient de l'ordre de 152 315 € . Les demandes pédagogiques ont été respectées et toutes acceptées par l'établissement.
  Malgré le risque attentat toujours présent, l'établissement a désiré maintenir ses activités et projets pédagogiques ainsi que tous les voyages.

  Le budget pédagogique est réparti de la manière suivante :
  - Déplacement professionnel (stage en entreprise) : 378,76 €
  - Fonctionnement pédagogique (achat ordinateurs et audio-visuel, documentation et fourniture administrative, matériel de science...) : 87 588,73 €
  - Projets d'établissement : Journée des talents, Projet Poitiers/TAP du pôle Arts, Visite de l'Abbaye de Saint Savin, sortie Amboise avec opéra au théâtre de Tours, Pass'en Sup, visite d'entreprise en Périgord pour les BTS, Lycéens au cinéma, Activité escalade sur Lathus, Journée d'intégration des secondes, Formation des délégués, Activité piscine : 18 262, 75€ €
  - Voyages : Pyrénées, Grèce, Portugal, Venise : 97 404,15 €

- Les crédits globalisés ont été utilisés de la manière suivante :
  - 899,25 € en droits de reprographie

- Le service Administration et logistique représente 29% des dépenses totales de la cité scolaire.
  Se reporter au titre III du rapport concernant les charges de la cité scolaire.

2 - Les services spéciaux

- Le montant des bourses nationales est de 108 394,75 €. Pour information 22% des lycéens sont boursiers

3 - Les immobilisations au patrimoine (38 132,51 €)

Financés sur fonds propres ou bien à l'aide de subventions, ont été inscrits au patrimoine de l'établissement les matériels suivants :
- 1 logiciel gestion clé électronique
- 1 imprimante 3D
- 2 chariots à plateau Turbo self
- 8 spectrophotomètres
- 1 station de nettoyage à peinture
- 2 armoires fortes
- 1 classe mobile
- 1 armoire inox cuisine

4 - Les Décisions Budgétaires Modificatrices

L'établissement a réalisé 8 DBM dont 2 prélèvements sur fonds de roulement

- DBM 1 : 126 000 € pour l'achat de chariots Turbo-self, spectromètre, armoires fortes, classe mobile informatique, ordinateurs, sièges mobiles avec tablettes
-
- DBM 3 : 35 000 € pour l'achat de matériel pédagogique principalement en SVT.
- DBM 7 : 20 000 € pour le financement du complément des manuels scolaires et de clés électroniques.

5- Répartition des dépenses par services

N.B : Se reporter au titre III du rapport concernant les charges de la cité scolaire.

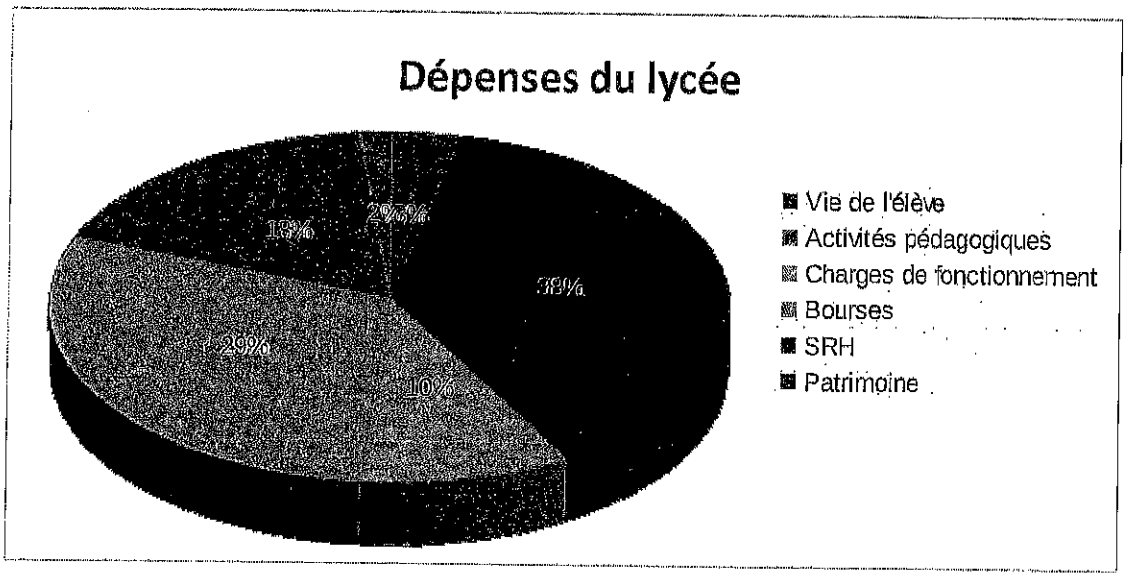

Répartition des IMP

Année scolaire 2020-21

Collège : 6.25 IMP sans EPS

- Mission RUPN : 2
- Coordination technologie : 1
- Mission devoirs faits : 0.25
- Référent culture : 1
- Mission coordination pour PP 3èmes : 1
- Mission décrochage – devoirs faits 1

Lycée : 8 IMP sans EPS

- Mission RUPN : 3
- Coordination SVT : 1
- Coordination Sc Physique : 1
- Mission référent culture : 0.5
- Mission Suivi PP 2ndes, tutorat : 1.5
- Mission préparation forum, semaine de l'orientation : 1